

Migrants en Libye: le pacte pourri entre Rome, les garde-côtes et les trafiquants

PAR CARINE FOUTEAU

ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2017



Des migrants de retour en Libye après avoir été interceptés en mer par les garde-côtes libyens, à Tripoli, le 29 août 2017 © Reuters

Alors que l'Union européenne finance, à hauteur de dizaines de millions d'euros, les garde-côtes libyens, il est établi que certains de leurs membres sont compromis dans le trafic de migrants. Rome, de son côté, est accusé de négocier directement avec les milices de Sabratha pour empêcher le départ des embarcations.

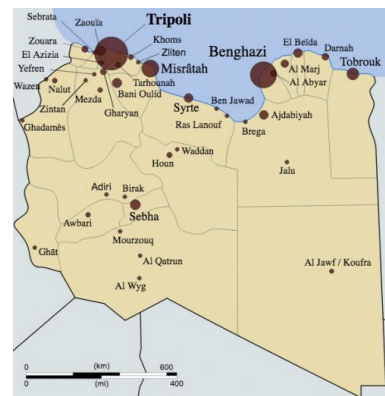
Lors du mini-sommet sur les questions migratoires qui a réuni, à Paris, le 28 août, la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Tchad, le Niger et la Libye, **Emmanuel Macron** a salué la politique menée par les autorités italiennes à l'égard de la Libye. « *Ce qui a été fait entre la Libye et l'Italie ces derniers temps est un parfait exemple de ce vers quoi nous souhaitons tendre* », a-t-il affirmé.

Or, Rome est accusé, depuis quelques jours, d'avoir envoyé des émissaires sur la côte libyenne, à Sabratha, principale plateforme de départ des migrants au cours des derniers mois, pour négocier un accord avec deux des plus puissants réseaux de passeurs, afin qu'ils stoppent leur trafic.

Témoignages à l'appui, **Associated Press** (AP), précisant une information de **Reuters**, affirme le 29 août, que des Italiens – vraisemblablement membres des services secrets – sont venus directement sur place rencontrer les représentants de ces groupes mafieux. En l'occurrence, selon l'agence de presse américaine, il s'agit de deux frères de la famille Dabashi, dont l'un dirige le groupe Al-Ammu, aussi appelé « *Brigade du martyr Anas al-Dabashi* », et l'autre la Brigade

48. La première milice, composée de 400 à 500 combattants, serait affiliée au ministre de la défense du gouvernement d'union nationale de Fayez al-Sarraj, basé à Tripoli et soutenu par l'ONU, tandis que la seconde travaillerait avec le ministre de l'intérieur de ce même gouvernement. Ces mêmes faits sont rapportés dans un reportage publié le 25 août par le site d'information **Middle East Eye**.

Depuis le milieu du mois de juillet, le nombre d'arrivées de migrants en Italie a chuté : il semble que ces groupes armés aient non seulement cessé d'organiser les départs depuis Sabratha, mais aussi qu'ils jouent un rôle actif pour les empêcher, en maintenant en détention les exilés souhaitant rejoindre l'Europe. En août, environ 3 000 traversées ont été enregistrées par l'Organisation internationale pour les migrations, contre plus de 21 000 au cours de la même période en 2016.



© Wikipedia

À Sabratha, ville située à l'ouest de Tripoli, non loin de la frontière avec la Tunisie, plusieurs responsables des services de sécurité et militants des droits de l'homme cités par AP s'inquiètent des effets de ce *deal* qui enrichit les milices, leur permet d'acheter des armes et d'accroître leur puissance. Dans un pays où les renversements d'alliances sont monnaie courante, ils soulignent qu'à tout moment ces réseaux sont susceptibles de revenir au trafic de migrants et de se retourner contre le gouvernement.

Ce que confirme à l'agence de presse américaine le porte-parole du groupe Al-Ammu, Bashir Ibrahim, qui affirme qu'un « *accord verbal* » a été conclu avec l'Italie et le gouvernement de Fayez al-Sarraj en

échange « *d'équipements, de bateaux et de salaires* ». Il explique que les efforts pour empêcher les départs dureront le temps que l'argent affluera. « *Si l'aide s'arrête, notre brigade n'aura plus les moyens de continuer à faire ce travail et le trafic de migrants reprendra* », prévient-il.

Rome dément toute connexion. En revanche, le soutien aux garde-côtes libyens est pleinement assumé. Ce, par l'Italie, mais également par l'Union européenne, qui participe au financement de leurs activités, à travers l'envoi d'équipements et la formation des agents : plusieurs dizaines de millions d'euros ont ainsi déjà été transférés au gouvernement de Fayeze al-Sarraj, présent lors du mini-sommet le 28 août à l'Élysée, pour assurer cette mission.

Or, là encore, les liens de cette force navale avec les réseaux mafieux sont établis. Preuve de leur cynisme, les dirigeants européens feignent de l'ignorer, alors même qu'un **rapport du Conseil de sécurité** – l'instance exécutive – de l'Organisation des Nations unies, rendu public le 1^{er} juin 2017, ne laisse pas place au doute. Ce document de 305 pages explique que le chef des garde-côtes de Zaouïa, Abd al-Rahman Milad, *alias* « *Bija* », collaborait, au moins jusqu'à la publication du rapport, avec Mohamed Kochlaf, chef d'un groupe armé baptisé « *Nasr* », sévissant sur la côte entre Zaouïa, Zouara et Sabratha. Cet homme, impliqué lui aussi dans le trafic de migrants, est, par ailleurs, tout à la fois chargé des forces de surveillance des champs pétrolifères de Zaouïa et... compromis dans des opérations d'achat de carburant destiné à des contrebandiers.

Le rapport de l'ONU affirme que son frère Walid Kochlaf et lui sont « *tous les deux influents auprès de la hiérarchie des garde-côtes* » et qu'ils auraient appuyé la nomination de « *Bija* » à la tête de la section de Zaouïa, selon une source interne à cette administration. La conséquence de cette entente est que les garde-côtes fermeraient les yeux sur les départs de bateaux chargés de migrants convoyés par les frères Kochlaf, tandis qu'ils s'évertuent à arrêter les autres : ainsi un garde-côte aurait tiré sur des migrants en

mer, causant la mort d'un certain nombre d'entre eux, pour la raison qu'ils étaient sous la responsabilité d'un trafiquant concurrent.

Trafics de migrants, d'armes, de drogues et d'or



Des migrants de retour en Libye après avoir été interceptés en mer par les garde-côtes libyens, à Tripoli, le 29 août 2017 © Reuters

Les mêmes compromissions s'observent à propos de la contrebande de pétrole, les trafics de migrants et de carburant étant étroitement imbriqués (notamment parce que la navigation des canots pneumatiques suppose de disposer d'essence – suffisamment en tout cas pour sortir des eaux territoriales et s'approcher d'un navire de sauvetage d'une ONG). « *Les réseaux criminels fournissent des informations aux garde-côtes pour empêcher les gangs rivaux de mener à bien des opérations de contrebande. Les garde-côtes de Zaouïa trempent également dans ce trafic* », note le rapport.

Et c'est là que l'on retrouve la milice Al-Ammu de la famille Dabashi, celle-là même avec laquelle est en train de négocier Rome : puisqu'elle aussi, tout en étant mouillée dans le trafic de migrants, a été financée depuis 2015 pour surveiller le complexe pétrolier de Mellitah, à Zouara, à l'ouest de Sabratha, exploité à la fois par la Libye et la compagnie italienne ENI.

Comme le souligne le rapport de l'ONU, « *le trafic de migrants et la traite des personnes font partie des mêmes circuits que d'autres trafics, notamment d'armes, de drogues et d'or* » et donc de pétrole. La concurrence entre les gangs le long du littoral entre Tripoli et la frontière tunisienne s'est à plusieurs reprises traduite en affrontements conduisant au décès de dizaines de personnes en 2016 et 2017, note le rapport. Ces groupes armés « *défont l'autorité des pouvoirs publics locaux, comme le conseil municipal de Sabratha, et constituent une menace pour la paix* »,

insiste-t-il. Une « *menace pour la paix* » : or c'est avec de telles figures que Rome, avec le soutien implicite de l'UE, fait affaire.

Outre cette collusion avec les milices, les garde-côtes sont accusés par plusieurs ONG, vidéos à l'appui, d'avoir mis en péril des opérations de sauvetage. Le rapport de l'ONU évoque par exemple l'attaque qui a eu lieu le 17 août 2016 contre un navire de Médecins sans frontières. Deux officiers de la garde-côtière de Dalla ont été identifiés : répondant aux ordres de « *Bija* », ils avaient déjà été mêlés à des affaires de contrebande de carburant. Ce « *Bija* » aurait directement participé au sabordage de bateaux de migrants par armes à feu, souligne le rapport.

Et cela ne s'arrête pas là. Après avoir listé les violences faites aux migrants en Libye – exécutions sommaires, cas de torture et de privation de nourriture, d'eau et d'accès aux installations sanitaires, recours à l'**esclavage** –, le rapport souligne que « *des contrebandiers, mais aussi les services de lutte contre l'immigration illégale et les garde-côtes sont directement impliqués dans ces violations graves des droits de l'homme* ». L'« ami » de « *Bija* », Mohamed Kochlaf, impliqué dans le trafic de migrants et de pétrole, n'aurait pas hésité à ouvrir un centre de rétention pour migrants dans une raffinerie, obligeant les détenus à travailler gratuitement.

territoriales libyennes depuis le début de l'année, dont certains avec l'aide de patrouilles navales italiennes. Les autorités européennes saluent cette activité en affirmant qu'autant de vies sont sauvées. Certes, mais pour combien de temps, compte tenu des conditions inhumaines et dégradantes dans lesquelles sont détenus les rescapés une fois qu'ils sont ramenés en Libye. Au prétexte de sauver des vies, l'UE, dont le but est d'empêcher les arrivées en Europe, légitime ainsi des pratiques unanimement dénoncées par les organisations internationales et par... elle-même.

Cette politique n'est pas nouvelle : elle s'inscrit dans la lignée du marchandage déjà à l'œuvre sous Mouammar Kadhafi qui, jusqu'à sa mort en 2011, s'est servi des migrants comme monnaie d'échange pour obtenir des subsides italiens et européens. Elle est d'autant plus terrifiante qu'elle risque de s'avérer inutile au regard de l'objectif recherché : quand ils disparaissent quelque part, les réseaux se reforment ailleurs. D'après les ONG affrétant actuellement des navires au large de la Libye, dans les eaux internationales, pour venir en aide aux exilés en péril, les départs s'effectueraient ces derniers temps depuis les villes d'Al-Khoms et Garabulli, situées, cette fois, à l'est de Tripoli.

Month	Rescued	Bodies retrieved
January	808	42
February	1394	102
March	1480	27
April	474	35
May	4027	30
June	2483	107
July	785	10
August	1697	10
Total to date	13,148	363

Les rapatriements de migrants effectués par les garde-côtes libyens en 2017 © OIM

Malgré ce tableau explicite, l'UE s'enorgueillit de traiter avec ces fonctionnaires qui ont intercepté pas moins de 13 000 migrants dans les eaux

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.